

Financement

	TOTAL
Prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations	705 000 €
Fonds propres SLH	482 992 €
Prêt Action Logement (1 %) - 2 logements réservés	36 000 €
Subvention Agglomération Du Choletais	17 000 €
Subvention État	11 008 €
TOTAL TTC	1 252 000 €

Liste des intervenants et entreprises

Intervenants	
Architecte	CABINET JEAN-LUC GUINEBERTEAU - Cholet
Economiste	CABINET AFORPAQ - Cholet
Bureau d'Études Structure	CABINET AREST - Cholet
Bureau d'Études Fluides	CABINET ACE - Bressuire
Bureau de Contrôle	CABINET APAVE - Cholet
Coordonnateur SPS	ANJOU MAINE COORDINATION - Angers

Entreprises	
Terrassement - VRD - Espaces verts	SARL VERT PAYSAGE - Mazières en Mauges
Gros oeuvre	SARL SOPREL - Cholet
Ravalement	SARL ISO FACADES - Cholet
Charpente bois - Bardage	CAILLAUD BOIS - Chemillé - Chemillé en Anjou
Couverture zinc	SARL OGER LEFRECHE - Cholet
Etanchéité	SMAC - La Roche sur Yon
Menuiseries extérieures Alu et PVC - Métallerie	SARL DENIS - Brétignolles
Menuiseries intérieures bois	SARL RAIMBAULT OLIVIER - La Jubaudière - Beaupréau en Mauges
Cloisons sèches - Plafonds plâtre - Isolation	SARL SONISO - Cholet
Carrelage - Faïence	CARON CHRISTOPHE - Le Boupère
Revêtements de sols souples - Peinture	EURL MERLET DECO - Cerizay
Plomberie sanitaire - Chauffage gaz - VMC	SAS BORDRON ASSOCIES - Cholet
Electricité - Chauffage	SAS BOISSINOT MICHEL - Mauléon

slh
Sèvre Loire Habitat
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU CHOLETAIS



Inauguration
10 logements locatifs

Le Val de Moine
Cholet



6 juin 2019

Le Val de Moine I



Plusieurs interventions dans le quartier

En 2013, SLH avait déjà livré 10 logements : 8 T4 et 2 T5.

Ce programme proposait des constructions modulaires tridimensionnelles labellisées BBC Effinergie. L'inauguration avait eu lieu en lien avec la Semaine Nationale des Hlm dont le thème était « Habiter mieux, bien vivre ensemble ».

SLH a décidé de poursuivre le développement de son offre locative dans le quartier du Val de Moine avec la réalisation d'un nouveau programme permettant une mixité de l'habitat et favorisant l'accession sociale. Il comprend 4 maisons individuelles en location-accession et 10 locatifs intermédiaires. La pose de 1^{ère} pierre avait eu lieu lors des 95 ans de l'Office, le 22 septembre 2017.

Aujourd'hui, SLH inaugure ce programme de 10 logements locatifs, en lien avec la Semaine de l'innovation Hlm (auparavant Semaine Nationale des Hlm).

SLH a également décidé de poursuivre son intervention dans la ZAC du Val de Moine. Tout d'abord sur l'îlot L1, situé au Domaine du Lac, derrière le parc du Menhir. Ce programme, dont la livraison est prévue fin 2020, proposera 6 logements individuels en bande (T3 et T4), avec jardin et garage. Une autre intervention est également prévue sur l'îlot B12, en y programmant une nouvelle opération à l'horizon 2021-2022. Ce programme proposera une quarantaine logements du T2 au T4, répartis dans deux immeubles collectifs.

Pour les 90 ans du Mouvement Hlm, la Semaine Nationale des Hlm devient la Semaine de l'innovation Hlm

La 7^{ème} édition se déroule cette année dans le cadre des 90 ans du Mouvement Hlm. L'Union Sociale pour l'Habitat a saisi l'occasion pour faire évoluer le nom de l'événement, qui devient la **Semaine de l'innovation Hlm** ! Elle a pour thème « 90 ans d'architecture humaine ».

La Semaine de l'innovation Hlm est l'occasion de valoriser la place du logement social dans notre société, comme réponse toujours innovante à une problématique vécue par les citoyens.

Les caractéristiques des locatifs intermédiaires

Ce semi-collectif, entre la maison individuelle et l'immeuble collectif, propose des logements superposés avec des caractéristiques proches de l'habitat individuel : accès individualisé aux logements, espaces extérieurs privatifs pour chaque logement situés en rez-de-chaussée.

Type de logement	Surface	Loyer
2 type 4 (PLUS)	87 à 93 m ²	485 € - 519 €
4 type 3 (PLUS)	70 m ²	394 € - 395 €
2 type 2 (PLUS)	58 m ²	354 €
2 type 2 (PLAI)	58 m ²	311 €



Les 2 T4 (individuels), comprenant un étage, disposent d'un jardin clôturé, de deux terrasses et d'un abri pour voiture. Ils sont équipés d'une chaudière individuelle à condensation gaz.

Au rez-de-chaussée :

- > Le salon-séjour (22 à 25 m²) donne sur la terrasse et le jardin exposés au Sud.
- > Une cuisine, avec cellier, donnant sur une seconde terrasse,
- > Une salle de bains, avec WC, équipée d'une douche à l'italienne,
- > Une chambre parentale de plus de 12 m² équipée d'un grand placard.

À l'étage :

- > Deux autres chambres (de 10,44 m² et 11,52 m²) également équipées de placards,
- > Une salle de bains avec baignoire et un WC indépendant.

Sur les 4 T3 (rez-de-chaussée) deux d'entre-eux sont labellisés «Bien Vieillir à SLH» :

- > Une grande pièce de vie cuisine-séjour (de 30 m²) donne accès au jardin clôturé et à la terrasse (avec rangement extérieur),
- > Un cellier pour faciliter le rangement,
- > 2 chambres de plus de 10 m²,
- > Une salle de bains avec douche à l'italienne,
- > WC indépendant,



Les 4 Type 2, à l'étage, disposent d'une terrasse couverte permettant de profiter de l'extérieur. De plus, un abris de jardin, disposé en rez-de-chaussée, facilitera le stockage.

- > Une grande pièce de vie séjour-cuisine (avec cellier) lumineuse grâce à la terrasse extérieure,
- > Une chambre,
- > Deux grands placards,
- > Une salle de bains avec douche et WC,

Les logements collectifs sont équipés de radiateurs électriques rayonnants et l'eau chaude est produite par ballon thermodynamique. Chaque logement dispose également d'une place de stationnement privative.

Les 10 logements sont exposés plein sud avec une vue privilégiée sur le parc du Menhir.

Les caractéristiques des PSLA (4 T4)

Les maisons de près de 90 m² habitables, sur des parcelles de 338 à 407 m², disposent chacune d'un jardin privatif clôturé et engazonné, de deux terrasses (exposées Sud et Nord), d'un abri de jardin et d'un garage. Conçus par un architecte et composés de matériaux de qualité, ces logements sont accessibles et adaptés aux personnes en situation de handicap.



Respectueuse de l'environnement, chaque maison est équipée de chaudière à condensation gaz et d'un panneau photovoltaïque (en auto-consommation) pour alimenter une partie des installations électriques, répondant ainsi à la Réglementation Thermique 2012 (RT 2012). Ces maisons sont disponibles à partir de 169 000 € TTC (hors frais de notaire).

Le Val de Moine II

